

5 ans et dÃ©jÃ un beau bilan pour le Syndicat d'Eau de l'Anjou

Dossier de la rÃ©daction de H2o
July 2023

Le Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA), a fÃªtÃ© ses 5 ans le vendredi 30 juin 2023 et proposÃ© un temps fort Ã quelques 200 invitÃ©s, tous acteurs de l'eau, ancrÃ©s dans notre territoire partenaires, pour fÃ©cÃ©rer, tÃ©moigner, Ã©veiller et initier autour "l'Avenir de l'eau". Dans un contexte de rarÃ©faction de la ressource en eau, le SEA, 1er gestionnaire de rÃ©seau d'eau de Maine-et-Loire et 3Ã¢me des Pays de la Loire, a axÃ© sa stratÃ©gie sur la prÃ©servation qualitative et quantitative de l'eau. CrÃ©Ã© en 2018, le SEA couvre 63 communes rÃ©parties sur 4 communautÃ©s de communes : Anjou Bleu CommunautÃ©, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance et VallÃ©es du Haut Anjou. Ses rÃ©seaux alimentent plus de 160 000 habitants dont 73 000 abonnÃ©s, ce qui reprÃ©sente 9 000 000 m3 d'eau prÃ©levÃ©s chaque annÃ©e et acheminÃ©s au travers des 5 000 km de canalisations. Face aux problÃ©matiques de rarÃ©faction de la ressource provoquÃ©e par la sÃ©cheresse, il mise d'abord sur la performance de son rÃ©seau qui lui permet d'atteindre un taux de 0,90 m3/jour/km d'indice linÃ©aire de perte, plus faible que la moyenne nationale de 3,2 m3/jour/km. Plus de 86 % des eaux captÃ©es arrivent jusqu'aux consommateurs, la moyenne nationale de 80 % (toujours plus difficile Ã atteindre en milieu rural). Les ressources du SEA sont impactÃ©es depuis plusieurs annÃ©es par des polluants tels que les nitrates et les mÃ©tabolites de pesticides, issus de l'agriculture conventionnelle d'aprÃ¨s-guerre mais qui sont de plus en plus prÃ©sents dans les ressources de surface et Ã©galement dans les nappes souterraines peu profondes trÃ¨s sensibles aux pollutions diffuses. Le syndicat prÃ©voit effectivement ses ressources auprÃ¨s des eaux de surface (Oudon, Mayenne, Sarthe, Loir), des eaux superficielles (nappe alluviale de La Loire) et des eaux souterraines. Pour protÃ©ger ses ressources des pollutions, il a identifiÃ© 94 000 hectares d'aires d'alimentation de captage, au sein desquelles 30 % de pÃ©rimÃ©tres de protection de captage. Dans ces PPC, le SEA a rachetÃ© 39 hectares pour mettre en place des baux environnementaux avec des agriculteurs qui s'engagent Ã avoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Le syndicat vient Ã©galement d'engager une Ã©tude de gestion de ses ressources d'ici fin 2023, afin d'optimiser et sÃ©curiser les prÃ©visions vis-Ã -vis du changement climatique.

"Les dÃ©cisions fondamentales prises durant les cinq premiÃ¨res annÃ©es de vie du SEA (l'harmonisation progressive des tarifs, le recours Ã l'autofinancement strict pour le renouvellement patrimonial et la mixitÃ© des modes de gestion) nous permettent d'ores et dÃ©jÃ de mener de front la protection de la ressource, la production d'eau potable, les renouvellements patrimoniaux, la tarification, l'accompagnement et l'anticipation de la rÃ©glementation, ainsi que la structuration, la professionnalisation et l'adaptation du syndicat aux enjeux de long terme", souligne Thierry Gallard, prÃ©sident du Syndicat d'Eau de l'Anjou.

Syndicat d'Eau de l'Anjou